

*Institut Arabe des Droits de l'Homme*  
*Rapport du commissaire aux comptes*  
*Exercice clos le 31 décembre 2020*

**Tunis, le 28 septembre 2021**

**Monsieur Abdelbasset Ben Hassen**  
**Président du Conseil d'Administration de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme,**  
N°2, Avenue 9 Avril (via rue du Sahel) CP 1089.

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport d'audit relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme « IADH », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus s'élevant à 2 368 911 dinars et un total des actifs net de 2 034 895 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'IADH au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'IADH conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers***

La direction de l'Institut est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'IADH à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'organisation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

### ***Responsabilité du Commissaire aux comptes***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

***Le commissaire aux comptes***

***El Bahi Sofienne***

***Membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie***

**EL BAHI SOFIENE**  
**Expert Comptable**  
**Membre de l'Ordre des Experts**  
**Comptables de Tunisie**  
**Matricule: 1/00777**



**52 Avenue Othman Ibn Affan, Menzah 8**  
**2037 Ariana, Tunisie.**

## *Etats Financiers*

**Etat de la Situation Financière**  
**Exercice clos 31 décembre**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

<b>ACTIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	584 204	215 605
AC 2 - Placements et autres actifs financiers	-	-
AC 3 - Autres actifs courants	324 715	823 062
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-
AC 6 - Autres actifs non courants		-
AC 7 - Immobilisations financières		-
AC 8 - Immobilisations corporelles	1 056 743	1 006 903
AC 9- Immobilisations incorporelles	69 233	8 453
<b>Total des actifs</b>	<b>2 034 895</b>	<b>2 054 023</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
PA 2 - Autres passifs courants	255 854	443 874
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	286 630	172 060
PA 4 - Provisions	125 929	125 929
PA 5 - Apports reportés	464 543	517 310
PA 6 - Autres passifs non courants	-	-
PA 7 - Emprunts	-	-
<b>Total des passifs</b>	<b>1 132 956</b>	<b>1 259 174</b>
AN 1 - Dotations	-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations	-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	1 123 425	1 015 356
AN 4 - Autres actifs nets		-
AN 5 - Réserve		-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés	- 220 507	- 222 714
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	- 979	2 207
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>901 939</b>	<b>794 849</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>	<b>2 034 895</b>	<b>2 054 023</b>

**Etat des Produits et des Charges**  
**Exercice clos 31 décembre**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits</b>		
PR 1- Cotisation des adhérents	-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations	33 783	120 742
PR 3- Subventions de fonctionnement	2 290 647	3 480 509
PR 4- Apports non monétaires	-	-
PR 5- Autres Apports	1 833	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	42 647	109 636
PR 8- Autres gains	-	-
<b>Total des produits</b>	<b>2 368 911</b>	<b>3 710 888</b>
<b>Charges</b>		
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	63 310	88 202
CH 2- Charges de personnel	734 687	774 193
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	20 564	9 636
CH 4- Autres charges courantes	1 526 698	2 651 808
CH 5- Charges financières nettes	24 630	184 842
CH 6- Autres pertes	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>2 369 890</b>	<b>3 708 681</b>
<b>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>	<b>- 979</b>	<b>2 207</b>

**Etat des Flux de Trésorerie**  
**Exercice clos 31 décembre**  
**(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

Péριο

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	33 783	120 742
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	2 049 847	2 526 107
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	1 833	10 728
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 832 386	- 2 662 619
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 765 034	- 759 629
F7- Autres Décaissement des activités courantes	- 200 640	- 354 053
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>	<b>287 402</b>	<b>- 1 118 723</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 169 845	- 177 727
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>- 169 845</b>	<b>- 177 727</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	235 859	177 727
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>235 859</b>	<b>177 727</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>353 416</b>	<b>- 1 118 723</b>
Trésorerie au début de l'exercice	230 788	1 349 511
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>584 204</b>	<b>230 788</b>

## Notes aux Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2020

### I. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme est une organisation arabe non-gouvernementale indépendante basée en Tunisie. Elle a été fondée en 1989 à l'initiative de l'Organisation arabe des droits de l'homme, l'Union des avocats arabes, et la Ligue tunisienne des droits de l'homme avec le soutien du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. L'Institut a reçu le Prix international de l'UNESCO pour l'éducation aux droits de l'homme pour l'année 1992.

L'Institut arabe des droits de l'homme vise à promouvoir une culture de droits de l'homme, politiques, économiques, sociaux et culturels civile, tel qu'il est consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales, et de renforcer les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté.

### II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'organisation sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'organisation sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et notamment la NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes à but non lucratif.

#### ***II.1 Les principes comptables appliqués***

Les états financiers de l'organisation sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;



## **IADH 2020**

- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

### ***II.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers***

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### ***II.2.1 Bases de mesure***

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique à l'exception des dettes courantes en monnaies étrangères qui sont converties en dinars selon le cours de change à la date de clôture.

#### ***II.2.1 Créances et dettes***

Elles correspondent aux créances et dettes auprès des bailleurs de fonds, fournisseurs et autres tiers. Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ***II.2.1 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

#### ***II.2.1 Revenus***

Les revenus de l'organisation sont composés principalement des subventions reçues de bailleurs de fonds internationaux pour le financement de projets dans le cadre de son objet social. L'organisation peut avoir des revenus annexes comme la location de la salle de réunion mais cela reste accessoire par rapport aux subventions précitées.

#### ***II.2.1 Apports reportés***

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont classés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits constatés d'avance).

#### ***II.2.1 Régime fiscal***

L'IADH bénéficie du statut d'organisation à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

### III. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

#### AC1- Liquidités et équivalents de liquidités :

	31/12/2020	31/12/2019
Avoirs en banques	563 761	214 240
Avoirs en caisses	20 443	16 548
Provisions pour dépréciations de comptes de trésor	-	15 183
<b>TOTAL</b>	<b>584 204</b>	<b>215 605</b>

#### AC 3 - Autres actifs courants :

	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs avances et acomptes	38 220	36 270
Fournisseurs débiteurs	16 588	-
Etat et collectivités publiques	1 054	1 054
Débiteurs divers	55 730	54 900
Charges constatées d'avances	1 044	5 184
Produits à recevoir	158 950	670 254
Prêts au personnel	28 227	30 970
Régies	24 903	24 430
<b>TOTAL</b>	<b>324 715</b>	<b>823 062</b>

#### AC 8 - Immobilisations corporelles

	31/12/2020	31/12/2019
Agencements et aménagements	218 169	147 249
Constructions	1 180 534	1 180 534
Matériel de transport	64 630	64 630
Mobilier de Bureau	172 341	163 881
Téléphone & fax	31 672	31 672
Matériel Informatique	533 749	443 283
Equipements IADH Liban	12 542	12 542
Matériels Divers	3 859	3 859
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 217 496</b>	<b>2 047 651</b>
Amortissements	-	1 160 753
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>1 056 743</b>	<b>1 006 903</b>

#### AC 9 - Immobilisations incorporelles

	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	46 708	46 708
Site Web	82 942	16 421
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>129 650</b>	<b>63 128</b>
Amortissements	-	60 417
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>69 233</b>	<b>8 453</b>

#### PA 5 - Apports reportés :

Cette rubrique enregistre les excédants de subventions reçues et qui sont affectés pour des dépenses futures dans le cadre de projets signés avec les bailleurs de fonds.

**PA 2 - Autres passifs courants**

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Impôts et taxes à payer	50 802	35 908
CNSS	37 156	40 601
CNRPS	4 909	903
Créditeurs divers	64 903	195 233
Provision pour congés payés	98 085	81 229
Provision pour risques et charges	-	90 000
<b>TOTAL</b>	<b>255 854</b>	<b>443 874</b>

**PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés**

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fournisseurs & comptes rattachés	286 438	171 867
Fournisseurs factures non Parvenues	192	192
<b>TOTAL</b>	<b>286 630</b>	<b>172 060</b>

**AN3- Subventions d'investissement :**

Cette rubrique enregistre les subventions qui ont servis à financer des immobilisations, diminuées des quotes parts qui ont été enregistrées dans les résultats des exercices.

#### IV. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

##### PR 2- Revenus des activités et manifestations

	2020	2019
Location "Salle"	2 722	11 982
Formation	5 740	36 921
Autres revenus	25 321	71 840
<b>TOTAL</b>	<b>33 783</b>	<b>120 742</b>

##### PR3- Subvention de fonctionnement :

	2020	2019
Apports affectés des immo inscrits	- 235 859	- 182 791
Sub Oxfam tunisie	- 24 080	- 17 000
Sub UNFPA TUNIS	109 318	49 536
Subvention UNFPA LIBAN	7 403	60 200
Sub UNFPA Régional	146 731	114 883
Iraqi Amal Association	-	29 220
ATSR	11 000	7 445
Sub UNHCR	1 119 345	1 086 452
Sub UNHCR USD	34 761	211 439
UNICEF TUNISIE	-	34 764
UNICEF Libye	-	1 348 755
Sub Konrad Abdenawar	-	9 575
Subv Human Security Collective	5 375	-
Subvention UNESCO TUNISIE	28 260	-
Ministère des affaires culturelles	-	36 147
Hands of Cain	8 601	83 728
Sub OSF	265 670	434 160
CNDH Qatar	36 470	173 995
UN-WOMEN	140 728	-
OSF 2020-2022	279 576	-
Sub ACTED tunisie	49 183	-
Coop Suisse 20-22	114 937	-
ANND	27 384	-
Kas regional Anabtewi 30	45 706	-
Kas Régional Plateforme	34 995	-
Quôte part des subvention d'investissement	85 144	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 290 647</b>	<b>3 480 509</b>

##### CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	2020	2019
Achats non stockés de matières et fournitures	63 310	88 202
<b>TOTAL</b>	<b>63 310</b>	<b>88 202</b>

##### CH 2- Charges de personnel

	2020	2019
Salaires et autres avantages	619 116	640 687
Cotisation sécurité sociale	94 965	98 030
Indemnités de stages	3 750	14 300

Provision pour congés payés	16 856	21 175
<b>TOTAL</b>	<b>734 687</b>	<b>774 193</b>

**CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements**

	2020	2019
Immobilisation corporelles	120 006	103 958
Immobilisations incorporelles	5 742	5 678
Reprises sur provisions	- 105 183	- 100 000
<b>TOTAL</b>	<b>20 564</b>	<b>9 636</b>

**CH 5- Charges financières nettes**

	2020	2019
Perte de change	49 413	215 520
Agio Crédeur/DVS	- 1 114	- 10 320
Agios crédeur /DT	- 537	- 408
Gain de change	- 23 132	- 19 950
<b>TOTAL</b>	<b>24 630</b>	<b>184 842</b>

**CH 4- Autres charges courantes**

	2020	2019
Assurance automobile	1 551	1 533
Personnel extérieur	-	4 800
Divers honoraires	7 368	6 252
Frais postaux	1 007	-
Abonnement à internet	5 602	3 077
FOPROLOS	6 037	6 176
Impôts & taxes divers	272	844
Droit d'enregistrement	300	-
Taxes sur les véhicules	570	-
Location voiture	62 835	69 691
Autre droits	240	-
Pénalité et amande fiscal	-	388
Dons	2 900	20 963
Location salle & materiel séminair	8 594	21 212
Loyer sud	11 147	10 418
Entretien et Réparation	36 542	20 390
Femme de Ménage	2 800	4 008
Prime d'assurances	511	699
Etude Recherches et divers sev exte	42 821	34 810
Honoraires experts	552 188	593 341
Honoraires Experts étrangers	161 636	129 457
Traduction	36 897	34 007
Consommation Steg	15 457	15 043
Consommation Sonede	762	926
Formation Staff-IADH	-	18 626
Rému d'intermédiaires et Honoraires	78 778	71 751
Publicité,Publication, Relation Pub	72 109	25 353
Frais d'impression	50 727	57 087
Subvention Accordée	65	5 745
Pourboire	250	768

**IADH 2020**

Transport des Participants/Frais dé	33 140	92 686
Frais parking	88	346
Divers	1 193	1 323
Voyage et déplacements	18 630	220 742
Frais d'essence	16 696	20 406
Timbre de voyage	240	720
Frais de visa pour voyage et dépla	659	7 272
Hôtels	218 268	983 235
Réceptions	23 722	72 805
Frais postaux et frais de télécommu	1 547	971
Frais de Communication téléphonique	1 441	12 551
Tunisie Télécom	5 281	8 182
Oreedoo	100	371
Frais d'Internet	15 876	2 300
Frais et commissions bancaires	3 972	7 121
Difference de règlement	- 17	- 204
Perdiem	25 896	63 617
<b>TOTAL</b>	<b>1 526 698</b>	<b>2 651 808</b>